

2. *Invite* le Directeur général de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture à continuer à informer le Conseil des progrès réalisés dans l'intensification de la Campagne mondiale contre la faim.

1351^e séance plénière,
15 août 1964.

1045 (XXXVII). Centenaire de l'Union internationale des télécommunications

Le Conseil économique et social,

Prenant note avec un vif intérêt du fait que l'Union internationale des télécommunications, dont la fondation résulte de la signature à Paris, le 17 mai 1865, de la première Convention télégraphique internationale, doit, au cours de 1965, Année de la coopération internationale,

célébrer son centenaire, donnant ainsi l'exemple d'un siècle de collaboration internationale ininterrompue,

Considérant qu'il serait souhaitable d'associer à la célébration de ce centenaire l'Organisation des Nations Unies, les institutions spécialisées et l'Agence internationale de l'énergie atomique,

1. *Adresse* à l'Union internationale des télécommunications ses félicitations les plus chaleureuses à l'occasion de son centenaire;

2. *Invite* l'Organisation des Nations Unies, les institutions spécialisées et l'Agence internationale de l'énergie atomique à s'associer, dans toute la mesure de leurs possibilités, aux manifestations qui marqueront le centenaire de l'Union internationale des télécommunications et devraient apporter une importante contribution à l'Année de la coopération internationale.

1351^e séance plénière,
15 août 1964.

AUTRES QUESTIONS

1031 (XXXVII) Organisations non gouvernementales : demandes d'admission au statut consultatif et renouvellement de demandes déjà présentées

Le Conseil économique et social,

Ayant examiné le rapport du Comité du Conseil chargé des organisations non gouvernementales ¹¹⁴,

1. *Décide* de donner suite aux demandes d'admission au statut consultatif de la catégorie B présentées par les organisations non gouvernementales suivantes :

Amnesty International,

Centre international d'information pour le crédit communal,

Conférence des femmes africaines,

Fédération internationale des mutilés et invalides du travail et invalides civils,

Institut hispano-luso-américain de droit international,

Institut latino-américain du fer et de l'acier,

International Prisoners' Aid Association, The;

2. *Décide* d'approuver la nouvelle demande d'admission au statut consultatif de la catégorie B présentée par le Conseil international des femmes juives;

3. *Décide* d'inscrire au registre du Secrétaire général les organisations non gouvernementales suivantes :

Fédération internationale pour le planning familial,

International Public Relations Association;

4. *Décide* de donner suite à la demande de transfert du registre à la catégorie B, présentée par la Fédération internationale d'astronautique;

5. *Décide* que l'Union internationale contre l'alcoolisme restera inscrite au registre du Secrétaire général.

1348^e séance plénière,
13 août 1964.

1037 (XXXVII). Institut de formation et de recherche des Nations Unies

Le Conseil économique et social,

Tenant compte des dispositions de la résolution 1934 (XVIII) de l'Assemblée générale, en date du 11 décembre 1963, par laquelle le Secrétaire général a été prié, notamment, de prendre les mesures nécessaires pour créer l'institut de formation et de recherche des Nations Unies et de continuer à rechercher des sources éventuelles, gouvernementales et non gouvernementales, d'assistance financière à l'institut en vue de le créer, si possible, au cours du premier semestre de 1964,

1. *Prend acte avec satisfaction* du rapport intérimaire du Secrétaire général ¹¹⁵;

2. *Accueille avec satisfaction* les annonces de contributions déjà faites par certains gouvernements et de source privée en vue du financement de l'Institut;

3. *Demande instamment* aux gouvernements et aux institutions privées qui n'ont pas encore annoncé de contributions à l'Institut de le faire à une date rapprochée;

¹¹⁵ *Ibid.*, point 7 de l'ordre du jour, document E/3924.

¹¹⁴ Documents officiels du Conseil économique et social, trente-septième session, Annexes, point 35 de l'ordre du jour, document E/3865.